

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de l'Orléans

Registre

117

N° 13

SIGNALEMENT.

Le sieur Goyard Pierre
Leon

natif de marcoles

demeurant à id

allant à Amboise

âgé de 19 ans, taille d'un mètre
68 centimètres

cheveux châtain front ordinaire

sourcils id yeux chat bleu

nez moyen bouche moyenne

barbe chat clair menton rond

visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à

le 20 février 1871.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Goyard Pierre Leon



Je soussigné Maire de la commune de Marcolis,
Canton de Saint-Mammès, Cantons,
Certifie que sur un rapport
à ce qui il doit être un rapport
pour l'étranger, au nom de Gazaré
Pierre-Jean, né à Marcolis, le
dix Novembre, mil huit cent
Cinquante cinq, fils légitime de
Louis et de Thérèse Marie,
Cultivateur, demeurant
ensemble au lieu de Carrot,
Commune de Marcolis;

Je suis de quai le présent acte
a été rédigé, à Marcolis, le
dix-neuf Novembre, mil huit
cent cinquante cinq;

Le Maire
de Marcolis



Je soussigné
à ce que mon
fils, Pierre-Jean,
se rendra en
Espagne
le 27 février 1855
Gazaré père

1855
1855
1855
1855